|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Permanent Mission of the Kingdom of Morocco To International Organizations in Vienna |  | *arabe2* |

***Conférence Ministérielle de l’Article XIV***

*Visant à faciliter l’entrée en vigueur du*

***Traité d’Interdiction Complète des Essais Nucléaires***

**(TICEN)**

**\*\*\*\***

**Déclaration du Royaume du MAROC**

**prononcée par :**

***S.E.M. Azzeddine Farhane,***

***Ambassadeur, Représentant Permanent du Royaume du Maroc auprès des Organisations Internationales à Vienne***

**Vienne, 23 Septembre 2021 (On line)**

**Seul le texte prononcé fait foi**

**Monsieur le Secrétaire Général,**

**Messieurs les Ministres**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de l’OTICEN,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord adresser mes félicitations à l’Afrique du Sud et à l’Italie, pour leur élection à la présidence de cette Conférence visant à faciliter l’entrée en vigueur du Traité sur l'Interdiction Complète des Essais Nucléaires (TICEN).

Je saisis cette occasion pour rendre hommage au Secrétaire Général de l'ONU, M. Antonio Guterres, pour son engagement en faveur des questions de désarmement et de non-prolifération et pour ses efforts dans le cadre de la promotion de l’entrée en vigueur rapide de ce Traité.

Je tiens, également, à féliciter Dr Robert Floyd pour sa nomination en tant que nouveau Secrétaire Exécutif de la Commission Préparatoire du TICEN et saluer le travail accompli par son prédécesseur M. Lassina Zerbo à la tête du Secrétariat Technique Provisoire (STP).

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

Notre Conférence Ministérielle coïncide cette année avec le 25ème anniversaire de l’ouverture à la signature du TICEN et se tient à la veille des travaux de la 10ème Conférence d’Examen du Traité sur la Non-Prolifération des armes Nucléaires (TNP). **Il s’agit d’un moment fort pour** **réaffirmer nos engagements (nécessité d’entrée en vigueur du TICEN), passer en revue les étapes franchies et évaluer la mise en œuvre d’un important instrument international en matière de Désarmement et de Non-prolifération**.

Dans ce contexte, le Maroc se félicite de la récente ratification du TICEN par l’Union des Comores et Cuba. Ce qui nous incite à redoubler les efforts en vue de concrétiser l’entrée en vigueur de ce traité et conforte davantage le désir de la communauté internationale de promouvoir l’universalité de cet instrument international de non-prolifération.

Cependant, il est fort regrettable de constater que vingt-cinq ans après son ouverture à la signature, et malgré le large soutien politique dont il jouit **(185 signatures et 170 ratifications),** le TICEN n'est toujours pas entré en vigueur.

En effet, la persistance des tentatives et menaces des différents essais nucléaires, et les conséquences humanitaires qu’ils peuvent engendrer, nous rappellent qu’il est impératif de faire des progrès rapides et convaincants, nécessaire à l’atteinte de nos objectifs communs concernant le désarmement et la non-prolifération nucléaires.

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

Le Maroc, qui a participé activement au processus de négociation de ce Traité, a été l’un des premiers pays à signer et à ratifier le TICEN et saisit chaque occasion pour réitérer son appel à tous les pays qui ne l’ont pas encore fait et notamment ceux figurant sur l’annexe II du Traité à le ratifier afin de parvenir à son universalisation.

Ainsi, dans la continuité de sa contribution aux efforts internationaux pour promouvoir l’entrée en vigueur de ce Traité, le Maroc a co-présidé avec la France la Conférence Ministérielle sur l’Article XIV en septembre 2009, et a élaboré conjointement avec la France un plan d’action visant à accélérer la ratification du Traité notamment, en encourageant les pays africains à ratifier cet instrument pour faciliter son entrée en vigueur.

Animé du même esprit, le Maroc qui présidera cette année la Première commission de l’Assemblée Générale des Nations Unies, ne ménagera aucun effort pour soutenir toutes les initiatives visant à accélérer l’entrée en vigueur du TICEN et à promouvoir son universalité et ne manquera pas d’œuvrer pour l’adoption par l’Assemblée Générale de la résolution traditionnelle sur le TICEN.

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

Le Maroc, qui jouit d’une étroite coopération avec l’OTICEN dans le domaine du renforcement des capacités et des compétences, attache une grande importance à la coopération internationale et au renforcement des capacités dans le continent africain.

A cet égard, l’Afrique et l’action au service du continent africain demeure une priorité stratégique pour le Maroc au sein de l’OTICEN. Mon pays considère que le renforcement des capacités dans le continent à travers l’organisation des stages de formation et des ateliers en faveur des experts africains, permettra de les initier davantage avec les technologies de l’OTICEN qui peuvent également être utilisé à des fins civiles et scientifiques ;

C’est dans cette optique que le Maroc continue d’encourager le STP à poursuivre ses activités de sensibilisation et de formation au bénéfice des experts des pays en développement, en particulier ceux du continent africain et réitère son engagement à coopérer étroitement avec l’OTICEN, notamment à travers le Centre Nationale de Recherche Scientifique et Technique au Maroc (CNRST), en vue de développer les capacités des experts africains**.**

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Le Maroc est convaincu que la consolidation du multilatéralisme et la coopération internationale demeurent des éléments essentiels pour apporter des réponses universelles et efficaces aux menaces mondiales de la prolifération.**

Le Maroc, qui demeure fermement attaché à l’entrée en vigueur du TICEN, s’engage à apporter son soutien constant et sans faille aux efforts internationaux pour promouvoir ce Traité, exprime son plein appui au contenu de la déclaration finale qui sera adoptée à l’issue de cette Conférence.

**Je vous remercie.**